

RAPPORT ANNUEL DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE 2003

Direction du développement et de la coopération (DDC)

La DDC est l'agence suisse chargée de la coopération internationale. Elle est rattachée au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). La DDC réalise ses propres programmes, soutient ceux d'organisations multilatérales et participe au financement d'activités menées par des œuvres d'entraide suisses et internationales. Ses principaux domaines d'intervention sont les suivants:

- la coopération bilatérale et multilatérale au développement,
- l'aide humanitaire, avec notamment le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA),
- la coopération avec l'Europe de l'Est.

La DDC assure en outre la coordination générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire avec d'autres offices fédéraux compétents pour ces questions.

Elle emploie environ 1450 personnes, qui travaillent en Suisse et à l'étranger. En 2004, son budget s'élève à 1,284 milliard de francs. Le directeur de la DDC est l'ambassadeur Walter Fust.

Secrétariat d'État à l'économie (seco)

Le seco est le centre de compétence de la politique économique suisse. À l'intérieur de cet office, la Coopération économique au développement met en œuvre les mesures de politique économique et commerciale en faveur des pays en développement et en transition. Son objectif central est de réduire la pauvreté. Pour y parvenir, elle favorise une meilleure intégration de ces pays dans l'économie mondiale, soutient l'économie de marché et contribue à une mobilisation accrue des ressources privées. Conjointement avec la DDC, le seco assure la responsabilité de l'aide financière multilatérale.

Le seco fait partie du Département fédéral de l'économie. Il est dirigé par David Syz, secrétaire d'État; celui-ci devait être remplacé en avril 2004 par Jean-Daniel Gerber. La Coopération économique au développement compte 55 postes. Elle dispose d'un budget de 265 millions de francs pour 2004. Son chef est l'ambassadeur Oscar Knapp, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux.

4

LE MANDAT

5

ACTIVITÉS EN 2003

Coopération multilatérale

7

ACTIVITÉS EN 2003

**Coopération bilatérale
au développement**

8

ACTIVITÉS EN 2003

**Coopération avec l'Europe de l'Est
et la CEI**

9

ACTIVITÉS EN 2003

**Coopération économique avec
les pays en développement et
en transition**

11

ACTIVITÉS EN 2003

Aide humanitaire

12

STATISTIQUES 2003

23

CONFÉRENCES ANNUELLES



Walter Fust



David Syz

Éditorial

La Suisse a vécu en 2003 sa première année en tant que membre à part entière des Nations Unies. Ce nouveau statut, qui fait suite à un partenariat de longue date avec les institutions onusiennes, lui permet d'exercer une plus grande influence et de mieux défendre la cause des pays défavorisés. Il implique aussi un surcroît de responsabilités. L'an dernier, la DDC et le seco se sont interrogés sur les réaménagements à opérer afin d'assumer pleinement les engagements qui sont ceux d'un pays membre.

Plus que jamais, notre politique de développement s'inscrit dans les efforts internationaux visant à résoudre les problèmes de la planète. La DDC et le seco entendent contribuer activement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et à la mise en œuvre des déclarations adoptées par les conférences mondiales durant la dernière décennie.

L'ONU avait proclamé 2003 Année internationale de l'eau, un domaine dans lequel la Suisse peut se prévaloir d'un important savoir-faire. La coopération au développement a ainsi participé de manière substantielle aux divers événements qui ont été organisés durant cette année thématique pour mettre en lumière la crise mondiale de l'eau et réfléchir aux moyens de la maîtriser.

Dans le cadre des mesures visant à assainir les finances fédérales, les crédits alloués à l'aide au développement dans la planification financière ont été réduits pour les trois années à venir. Malgré la faible croissance de l'économie, le Conseil fédéral a réaffirmé sa volonté de porter l'aide publique au développement à 0,4 pour cent du revenu national brut d'ici 2010. Nous remercions les autorités de cette décision.

Walter Fust, ambassadeur,
directeur de la DDC

David Syz, secrétaire d'État,
directeur du seco



La coopération internationale de la Suisse

Depuis 1999, la Suisse a consacré entre 1,46 et 1,74 milliard de francs par année à la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement et les pays en transition. Sur mandat de la Confédération, deux offices fédéraux coordonnent la coopération internationale au développement: la Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Secrétariat d'État à l'économie (seco).

Toutes les activités de la coopération au développement visent à améliorer les conditions d'existence des personnes les plus défavorisées de la planète. La DDC mise avant tout sur la résolution des conflits, le développement social, la bonne gouvernance, l'encouragement des structures économiques et la préservation des ressources naturelles. Pour ce faire, elle cherche toujours à renforcer l'initiative personnelle dans les pays partenaires. La DDC et le seco apportent leur soutien aux pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants (CEI) dans leur transition vers la démocratie et l'économie de marché. Cette aide se traduit par un transfert de savoir-faire et de crédits. Une autre tâche incombe à la DDC: l'aide humanitaire de la Confédération. Le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) fournit une assistance directe aux victimes de catastrophes naturelles et de conflits armés.

Pour sa part, le seco définit les mesures économiques et commerciales de la coopération au développement. Il travaille avec des instruments tels que l'encouragement aux investissements, le financement d'infrastructures et de projets, la promotion commerciale, l'aide à la balance des paiements ainsi que les crédits mixtes. Enfin, le seco est le principal acteur de la stratégie de

désendettement élaborée en faveur des pays les plus endettés.

Tandis que l'aide humanitaire est fournie partout où il y a urgence, la coopération bilatérale au développement de la DDC est active dans 17 pays ou régions prioritaires et réalise six programmes spéciaux. En outre, elle cherche toujours à obtenir des effets durables. En Europe de l'Est, le travail se concentre sur neuf pays prioritaires et deux programmes régionaux. Sur le plan multilatéral, la DDC collabore avec des institutions de l'ONU, la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

La DDC organise ses activités sur place à travers une cinquantaine de représentations. En 2003, elle a été engagée dans un millier de projets. Au total, ce sont quelque 550 personnes qui travaillent en Suisse et à l'étranger pour la DDC, auxquelles s'ajoutent 900 employés locaux. Le Corps suisse d'aide humanitaire peut compter sur quelque 700 personnes prêtes à intervenir. Ce pool lui a permis d'effectuer l'an dernier 273 missions à l'étranger.

Au seco, le domaine de la Coopération économique au développement compte 55 collaborateurs qui mettent en œuvre les mesures économiques prises par la Confédération dans le cadre de la coopération au développement. En étroite collaboration avec la DDC, ces personnes coordonnent et sont responsables de l'utilisation des fonds mis à disposition.

Exemple: reconstitution des ressources du FIDA

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a procédé l'an dernier à la sixième reconstitution de ses ressources, ce qui lui permettra de financer ses opérations de 2004 à 2006. À ce titre, la Suisse lui versera une contribution de 21,3 millions de francs. Elle est membre depuis 1977 de cette institution qui a pour mandat de réduire la pauvreté rurale dans les pays en développement. Les ressources du FIDA sont allouées sous forme de prêts à des conditions très favorables ou de dons. Les principaux bénéficiaires sont des petits paysans, des éleveurs nomades, des travailleurs sans terre, des groupements de femmes pauvres et d'autres personnes démunies.

Les dépenses allouées par la DDC et le seco au titre de la coopération internationale constituent la plus grande partie de l'Aide publique suisse au développement (APD). En 2003, celle-ci a totalisé 1,74 milliard de francs, soit 0,38 pour cent du revenu national brut. L'année a été marquée par le renouvellement du principal crédit de programme destiné au développement: le Parlement a approuvé un montant de 4,2 milliards de francs pour la continuation de la coopération technique et de l'aide financière durant les années 2004 à 2007. Le Conseil fédéral entend s'appuyer sur ces instruments pour contribuer à la réalisation d'ici 2015 des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

La DDC s'est dotée de lignes directrices concernant la santé et les relations de genre, deux thèmes clés pour la réduction de la pauvreté. Ces principes s'appliqueront aussi bien à la coopération bilatérale et multilatérale qu'à l'aide humanitaire. Selon la nouvelle politique d'égalité hommes-femmes, présentée lors d'une conférence le 20 juin à Berne, toutes les activités de la DDC doivent intégrer systématiquement cette problématique et favoriser l'égalité entre les sexes. Quant à la politique de santé, publiée en novembre, elle met l'accent sur la réalisation de systèmes de santé efficaces et accessibles aux pauvres ainsi que sur le contrôle des principales maladies transmissibles.

Coopération multilatérale

Les grands problèmes actuels – pauvreté, conflits, insécurité, migrations, sida, dégradation de l'environnement – sont d'envergure planétaire et dépassent par conséquent les possibilités d'un seul pays. Seule une approche coordonnée de la communauté internationale permet d'arriver à des solutions durables. La DDC et le seco sont très engagés dans la coopération multilatérale, tant financièrement que par leur participation aux travaux des principales enceintes dans ce domaine.

En 2003, l'action de la coopération suisse s'est inscrite dans un cadre international très dynamique. Celui-ci se caractérise par plusieurs défis majeurs: la concrétisation des OMD, la production et le financement des biens publics mondiaux, l'harmonisation des pratiques des pays donateurs ou encore la mise en place dans les pays partenaires de Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté.

L'heure est à la mise en œuvre

Dans son message concernant la continuation de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement, le Conseil fédéral montre que les OMD seront le principal cadre de référence de l'engagement suisse pour les années à venir. Ce message, dont l'élaboration a été dirigée par la DDC, rappelle l'import-

tance des grandes conférences spéciales des Nations Unies, comme celle de Monterrey (Mexique) consacrée au financement du développement et le Sommet de Johannesburg sur le développement durable. L'an dernier, la Suisse a entamé une réflexion sur les plans d'action adoptés par ces deux rencontres, qui ont posé en 2002 des jalons pour la mise en œuvre des OMD. Elle entend déterminer dans quels secteurs et de quelle manière ses activités peuvent contribuer encore davantage à la réalisation de ces objectifs.

Présence internationale

Son engagement en faveur des OMD, la Suisse l'a également exprimé devant la 58^e assemblée générale des Nations Unies. Lors de ce forum, la DDC s'est investie en particulier dans la réunion à haut niveau sur le suivi de la conférence de Monterrey.

En 2003, la Suisse s'est vu confier des tâches importantes au sein de l'ONU. Le Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a été présidé par Jenö Stachelin, chef de la mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies. Jean-Marc Boulgaris, chef de la mission permanente de la Suisse auprès des organisations internationales à Genève, a été élu président pour l'année





2003/2004 du Comité exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Jean-Jacques Elmiger, du seco, a été nommé président de la Commission de développement social pour 2004. Les institutions de Bretton Woods ont elles aussi témoigné leur confiance à la Suisse, en la désignant pour présider leur assemblée annuelle les 23 et 24 septembre à Dubaï. C'est le conseiller fédéral Kaspar Villiger, alors chef du Département fédéral des finances, qui a assumé cette fonction.

Conférence de l'OMC à Cancún

En septembre, la 5^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Cancún, s'est achevée sur un échec. L'agriculture a été au centre des négociations. Un des cinq groupes de travail s'est penché sur des questions de développement, notamment le traitement spécial et différencié, les problèmes de mise en œuvre et les matières premières. Un des faits marquants a été la présentation de l'initiative des pays d'Afrique occidentale sur le coton. La Suisse s'est engagée activement dans les questions de développement à travers la *task force* «OMC Commerce et Développement». Cette unité établie en 1991 au sein du seco, et à laquelle la DDC participe, a pour tâche de faciliter la prise en compte des aspects de développement dans les positions de la Suisse à l'OMC.

Année internationale de l'eau

La Suisse a pris une part active aux manifestations qui ont marqué l'Année internationale de l'eau. Un programme d'action national a été réalisé par trois offices fédéraux, dont la DDC qui travaille depuis plus de 30 ans dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement. La DDC a résumé cette expérience dans une brochure et défini une nouvelle stratégie de l'eau. Quelque

40 activités ont mis en évidence la nécessité d'utiliser «l'or bleu» de manière durable. Au plan international, la DDC et le seco ont participé, avec l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), aux principaux événements de l'année: le Forum mondial de l'eau, en mars à Kyoto, et le Forum international de l'eau, du 30 août au 1^{er} septembre à Douchambé (Tadjikistan).

Sommet mondial à Genève

En décembre, la Suisse a accueilli à Genève le Sommet mondial sur la société de l'information. La DDC a fourni un apport thématique important sur le potentiel et les risques que revêtent les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) pour les pays en voie de développement, particulièrement pour les plus pauvres. Conjointement avec le Partenariat mondial pour le savoir (GKP) dont elle assume la présidence, elle a mis sur pied une plate-forme destinée à souligner la dimension de développement. Plus de 40 conférences-débats s'y sont déroulées et 256 exposants, venus de tous les continents, ont présenté les expériences faites à ce jour. Le seco a coorganisé le symposium annuel d'InfoDev, un programme de la Banque mondiale, et offert un aperçu de ses activités dans le secteur des TIC. Avec environ 38 000 visiteurs, cette plate-forme a certainement été la manifestation la plus fréquentée du sommet.

Exemple: s'inspirer du Jura pour résoudre la crise népalaise

À l'invitation de la DDC, des personnalités népalaises ont suivi à Montézillon (NE), en février 2003, un séminaire sur la résolution de conflits et la promotion de la paix dans des sociétés multiculturelles. Elles ont reçu des informations sur la manière dont le Jura et l'Afrique du Sud avaient surmonté leurs conflits. Après avoir entendu ces exposés, les Népalais, qui représentaient des groupes aux intérêts très divergents (gouvernement, rebelles maoïstes, partis et société civile), ont entamé une réflexion sur la guerre dans leur pays. En travaillant à un niveau personnel et dans un climat de confiance, ils ont pu se mettre d'accord sur des principes à respecter pour régler ce conflit.

Coopération bilatérale au développement

Par souci d'efficacité, la Suisse concentre son aide bilatérale sur un nombre limité de zones géographiques. En 2003, ses ressources ont été allouées à 17 pays prioritaires et six programmes spéciaux en Asie, en Afrique, en Amérique latine et dans le bassin méditerranéen. Au cours des prochaines années, le nombre de pays prioritaires pourrait passer progressivement à 20, comme l'autorise le nouveau crédit de programme de 4,2 milliards de francs, approuvé en décembre par le Parlement.

Au sein de la DDC, le domaine de la Coopération bilatérale au développement a conduit l'an dernier une réflexion sur la prévention et la résolution des conflits. Les collaborateurs des différentes sections géographiques ont été sensibilisés aux approches possibles de cette problématique, qui doit être prise en compte dans les activités de développement. Ils se sont notamment familiarisés avec l'instrument d'analyse appelé «Peace and Conflict Impact Assessment» (PCIA).

Asie du Sud et du Sud-Est

Au Népal, les affrontements se sont intensifiés en 2003. La DDC a adapté ses programmes pour mieux combattre les racines du conflit, comme la pauvreté et l'exclusion. Avec d'autres agences de développement, elle a défini des principes de travail dans cet environnement conflictuel. Dans le royaume du Bhoutan, où la décentralisation est appuyée par la Suisse, une mission d'évaluation a montré que ce processus est bien mis en œuvre. Au Viêt-nam, la DDC contribue aux réformes en cours et soutient les efforts du gouvernement visant à réduire la pauvreté dans les zones rurales défavorisées. La Suisse a amorcé la transformation de son engagement en Mongolie: l'aide humanitaire sera peu à peu réduite pour faire place à un programme de coopération au développement.

L'Inde, le Bangladesh et le Pakistan connaissent un degré élevé de violence liée aux discriminations sociales et religieuses. La DDC a étudié ce phénomène et dégagé des pistes opérationnelles pour que son action contribue à la lutte contre la discrimination et à la résolution des conflits. Elle s'est également concentrée sur la

décentralisation en cours dans ces trois pays, s'efforçant de renforcer les capacités humaines et institutionnelles au niveau des communes.

Le continent africain

Les activités de la DDC en Afrique de l'Ouest s'articulent autour de cinq axes: développement rural, artisans du secteur informel, éducation de base, santé et décentralisation. Ses pays prioritaires (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad) connaissent une relative stabilité politique. La crise ivoirienne n'a pas produit sur eux le choc que l'on redoutait. Leurs économies fragiles ont réussi à absorber le rapatriement massif de travailleurs émigrés en Côte d'Ivoire. L'implosion de cette puissance économique régionale a préoccupé la DDC, qui s'est employée à favoriser la réconciliation, notamment en organisant des actions à portée symbolique dans des zones troublées.

L'épidémie du sida a atteint l'ampleur d'une catastrophe humanitaire en Afrique orientale et australe. En 2003, la DDC a décidé de faire du sida un thème transversal: désormais, tous ses programmes dans la région comprennent des actions de prévention et de conscientisation. Elle a également fait un effort particulier pour s'assurer que toutes ses interventions bénéficient effectivement aux populations pauvres. L'étude *View of the Poor*, réalisée en Tanzanie, a permis de mieux percevoir la vie des ménages pauvres.

Bassin méditerranéen et Amérique latine

Tous les services fédéraux actifs au Proche-Orient et en Afrique du Nord ont été consultés pour l'élaboration de documents fixant l'approche de la Suisse dans ces régions. Le «concept Machrek» est le fruit d'ateliers réunissant la DDC, le seco ainsi que les divisions politiques II et IV du Département fédéral des affaires étrangères. Le «concept Maghreb» a été préparé par les mêmes acteurs, auxquels s'est joint l'Office fédéral des réfugiés.

En Amérique latine, la DDC a soutenu la Bolivie et le Nicaragua dans leurs efforts visant à élaborer et à mettre en œuvre des Cadres straté-





riques de lutte contre la pauvreté. Elle a mis l'accent sur un meilleur ancrage de ces processus dans la société civile. Les bureaux de coopération ont veillé à ce que leurs programmes nationaux soient plus directement axés sur la lutte contre la

pauvreté. Ils ont accordé davantage d'importance à deux thèmes étroitement liés: la décentralisation et le développement économique local dans les zones rurales.

Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI

Dès la chute du Mur de Berlin, la Suisse a appuyé la transition des anciens pays communistes vers la démocratie et l'économie de marché. Ses premiers partenaires ont été la Pologne, la Hongrie, l'ex-Tchécoslovaquie et les États baltes. Au cours des années 90, elle a déplacé son aide vers la Communauté des États indépendants (CEI), puis vers l'ex-Yougoslavie. Aujourd'hui, ses efforts se concentrent sur l'Europe du Sud-Est et la CEI, notamment l'Asie centrale et le Caucase du Sud.

Chaque année, l'aide aux pays de l'Est s'élève à environ 200 millions de francs, un montant réparti à parts égales entre la coopération technique de la DDC et l'aide financière du seco. Ces offices gèrent conjointement 13 bureaux de coopération en Europe de l'Est. De 1999 à 2004, les dépenses sont couvertes par le troisième crédit de programme pour la coopération avec l'Europe de l'Est, d'un montant de 1,4 milliard de francs. La DDC et le seco ont élaboré l'an dernier le message du Conseil fédéral concernant le quatrième crédit de programme, qui permettra de financer leurs activités durant les années 2005–2008. Ils ont également formulé le message relatif à la future loi fédérale sur la coopération avec l'Europe de l'Est. Ce texte remplacera

l'arrêté fédéral de 1995 dont la validité est limitée à dix ans.

Bilan de la coopération

Pour que l'élaboration de ces messages s'appuie sur des bases conceptuelles solides, la DDC et le seco ont commencé par tirer le bilan des douze premières années de coopération avec l'Europe de l'Est. Des groupes d'experts indépendants ont évalué la pertinence et l'efficacité de leurs programmes. La Suisse a répondu aux principaux besoins des pays partenaires, constate leur rapport. Elle a su occuper des niches thématiques et sectorielles. Elle s'est montrée extrêmement flexible et pragmatique, s'adaptant à des contextes en perpétuel changement. Au total, 810 projets suisses ont été réalisés. Ce bilan a été complété par une analyse générale de la transition.

Sur le plan international, la Suisse a participé en mai à la 5^e Conférence ministérielle paneuropéenne «Un environnement pour l'Europe». Réunis à Kiev (Ukraine), les ministres ont adopté une stratégie de coopération environnementale entre les douze pays de la CEI, qui inclut un «Par-

Exemple: un réseau de pouvoirs locaux dans les Balkans

Les municipalités ont un rôle central à jouer dans le développement de la démocratie en Europe du Sud-Est. La DDC s'implique activement dans la mise en réseau des Associations nationales de pouvoirs locaux (NALAS), qui représentent quelque 14 000 communes. Ce projet est réalisé par le Conseil de l'Europe dans le cadre du Pacte de stabilité en Europe du Sud-Est. Le réseau contribue à renforcer la position et les compétences de chaque association. Une fois institutionnalisé, il devrait devenir un centre d'expertise en matière de législation, de fiscalité et de coopération transfrontalière décentralisée. En 2003, la DDC a notamment soutenu l'organisation de plusieurs séminaires de formation.

tenariat sur l'eau et le développement durable» lancé par l'Union européenne (UE). À cette occasion, la DDC, le seco et l'OFEFP ont publié une brochure présentant les efforts de la Suisse pour promouvoir une gestion durable et équitable de l'eau en Europe de l'Est.

Stratégie de l'eau

L'eau est un secteur prioritaire de la coopération avec les pays d'Asie centrale, particulièrement affectés par les pénuries, la pollution, le délabrement des infrastructures ou la mauvaise gestion des systèmes. Le seco et la DDC ont confirmé leur engagement en adoptant une stratégie de l'eau pour la région, qui favorise la participation de la Suisse au Partenariat sur l'eau de l'UE, de concert avec d'autres partenaires internationaux. La stratégie souligne que les programmes suisses associent le développement institutionnel et le renforcement des capacités avec des investissements visant à réhabiliter ou à construire des infrastructures. Le Forum international de l'eau, réuni fin août à Douchambé, s'est concentré sur les problèmes d'eau en Asie centrale. Il était organisé par le gouvernement tadjik avec le soutien de la Suisse.

Coopération économique avec les pays en développement et en transition

Les mesures de politique économique et commerciale représentent environ 15 pour cent de l'APD suisse. Leur mise en œuvre incombe au seco, ou plus précisément à la «Coopération économique au développement», domaine qui a succédé en 2003 au centre de prestations «Développement et transition». Les Chambres fédérales ont approuvé le 6^e crédit de programme, d'un montant de 970 millions de francs, destiné à financer la poursuite des mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération au développement. Ce crédit, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2003, est alloué pour une période minimale de cinq ans. En 2003, la Coopération économique au développement a

Gérer les migrations

Dans les Balkans, la situation économique et sociale reste précaire. La Suisse coopère activement avec le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, dont elle est membre depuis 2000. Dans le cadre de la «table de travail» consacrée à la reconstruction économique, le seco a notamment fourni un appui à la libéralisation du marché de l'énergie, à la reconstruction d'infrastructures et à différentes initiatives dans le secteur commercial. La DDC coordonne les activités de la Suisse à la «table de travail» sur la démocratisation et les droits de l'homme. En 2003, elle a soutenu plusieurs projets ou initiatives concernant la démocratie locale, la coopération transfrontalière, la cohésion sociale ou la gestion des mouvements de population.

Début 2003, la Suisse a fixé les bases conventionnelles de sa coopération avec deux pays partenaires en Europe du Sud-Est. Elle a signé avec la Serbie-Monténégro et la Bosnie-Herzégovine des accords-cadres sur la coopération technique, financière, économique et humanitaire.

concentré son aide sur 28 pays prioritaires en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est.

Le seco vise à réduire la pauvreté dans les pays en développement et en transition. Il s'y emploie en soutenant leur intégration dans l'économie mondiale et en favorisant une croissance économique forte et durable. Ses instruments sont la promotion du commerce et des investissements, la création d'un environnement propice à la croissance et à l'initiative privée, le financement d'infrastructures de base et la coopération avec les banques multilatérales de développement. Le seco entend contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.





SIPPO et SOFI, bras armés du seco

Sur mandat du seco, le Programme suisse pour la promotion des importations (SIPPO) aide les petites et moyennes entreprises (PME) des pays défavorisés à exporter leurs produits vers le marché suisse et européen. Il organise des rencontres commerciales afin de les mettre en contact avec des importateurs. Il leur fournit des informations concernant les marchés et leur propose des séminaires de formation sur le marketing, le *design* ou la qualité. En 2003, quelque 5200 demandes lui ont été adressées, venant de 157 pays. Grâce à ce programme, 130 entreprises ont pu participer à 10 foires commerciales. Le SIPPO a ouvert en Macédoine sa première représentation à l'étranger. Auparavant rattaché à l'Office suisse d'expansion commerciale, il est devenu juridiquement autonome. Le Conseil fédéral a reconduit son mandat pour quatre ans.

Le seco promeut également l'investissement dans des pays en développement et en transition. Il le fait notamment par le biais de l'Organisation suisse d'encouragement aux investissements (SOFI), qu'il a créée en 1997 avec KPMG Fides. Ce partenariat a été renouvelé en décembre pour quatre ans. En 2003, la SOFI a déployé de grands efforts pour renseigner le secteur privé sur les possibilités d'investissement dans les pays émergents et sur les instruments propres à faciliter ce processus. Ainsi, quelque 500 entreprises ont été informées à l'occasion de 50 missions commerciales, conférences et séminaires organisés par la SOFI dans différentes régions du monde. En outre, la SOFI a fourni à 200 projets des prestations telles que financement, conseil et planification commerciale.

Engagements novateurs

En 2003, le seco a lancé environ 80 nouvelles opérations, dont chacune représente un engagement moyen de 3,5 millions de francs. Certaines se basent sur des instruments éprouvés, d'autres ont un caractère novateur. Ainsi, un mécanisme de financement «vert» a été lancé en Colombie et au Pérou pour appuyer les PME qui cherchent à améliorer leur éco-efficacité. Au Ghana, un projet soutient le processus de passation des marchés publics. Enfin, le seco contribue à renforcer les capacités des pays d'Afrique occidentale dans le cadre des négociations commerciales multilatérales.

Début mai, le conseiller fédéral Joseph Deiss a participé à la réunion annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), à Tachkent (Ouzbékistan). C'est la première fois que la banque siégeait en Asie centrale. Ce choix a revêtu une grande importance pour la Suisse qui dirige à la BERD un groupe de vote comprenant plusieurs pays de cette région. Sur place, le chef du Département fédéral de l'économie a signé trois nouveaux accords de coopération qui seront financés par le seco.

Les règles du commerce international devaient être négociées en septembre à Cancún par les pays membres de l'OMC. À l'approche de ce rendez-vous, le seco a tenu à rappeler que des échanges équitables sont vitaux pour les producteurs défavorisés. Il a financé l'organisation de la *fair trade fair* le 1^{er} septembre à Berne. Un grand marché et des stands d'information ont animé le centre-ville, tandis qu'un symposium était consacré aux défis du commerce mondial. Quelques jours plus tard, la Suisse a soutenu une autre foire du commerce équitable, à Cancún en marge du sommet de l'OMC.

Exemple: une plate-forme jordano-suisse sur Internet

La Suisse et la Jordanie ont créé sur Internet une plate-forme destinée aux entreprises actives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. À l'adresse www.trado.org, fournisseurs et clients peuvent interagir en temps réel et développer des activités commerciales sur les deux marchés. Le projet TRADO (Trade Opportunities) se base sur un partenariat entre le seco, le gouvernement jordanien et le secteur privé. Inauguré en 2002, il n'a pas tardé à devenir un réseau international. En décembre 2003, lors du Sommet mondial sur la société de l'information, à Genève, des accords ont été signés avec six autres pays. Cette expansion porte à 400 le nombre d'entreprises enregistrées sur TRADO.

Aide humanitaire

Expression concrète de la solidarité suisse, l'aide humanitaire a pour mission de sauver des vies et de soulager des souffrances en cas de crise, de conflit ou de catastrophe. Sa *Stratégie 2005* lui attribue quatre tâches principales: l'aide d'urgence, la prévention, la reconstruction et le plaidoyer en faveur des victimes (*advocacy*). En 2003, l'Aide humanitaire de la Confédération a mis un accent particulier sur ce dernier domaine.

Les 15 et 16 février, elle a organisé à Genève une rencontre internationale consacrée aux conséquences humanitaires de la guerre qui se préparait en Irak. Le succès de cette conférence lui a conféré une visibilité inédite au niveau international. Outre ces efforts diplomatiques, la DDC a intensifié son aide directe à l'Irak, où elle réalise des programmes humanitaires depuis 1993.

Le viol comme arme de guerre

Une catastrophe humaine, beaucoup moins médiatisée celle-là, se déroulait pendant ce temps dans l'est de la République démocratique du Congo. Des groupes armés mènent une véritable guerre contre la population civile. Agissant sur ordre, les soldats violent systématiquement les femmes et les filles. Face à ces atteintes massives aux droits de l'homme, l'aide humanitaire arrive à la limite de ses capacités. C'est pourquoi la DDC a également entamé des activités de plaidoyer, demandant que d'autres instruments soient mis en œuvre pour stopper les atrocités.

Outre l'Irak et le Congo, qui ont particulièrement requis son attention, le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) a opéré dans 54 autres pays en 2003. Il a secouru des populations victimes de conflits internes, d'inondations, de sécheresse ou de gel. La Chaîne suisse de sauvetage est inter-

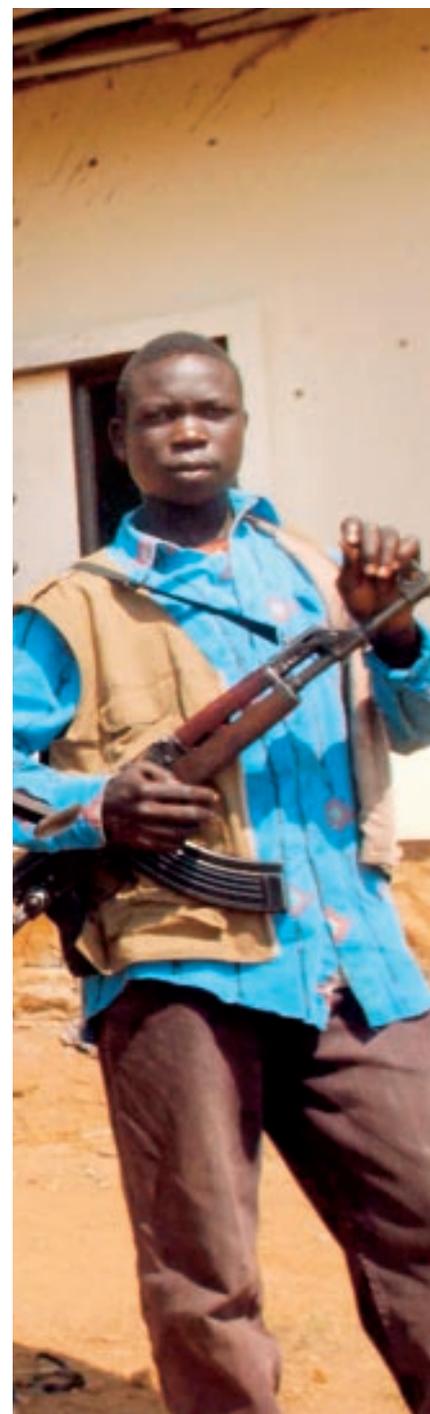
venue sur les lieux de deux séismes meurtriers, l'un dans le nord de l'Algérie en mai, l'autre à Bam (Iran) en décembre.

Collaboration renforcée avec l'ONU

Les dépenses allouées au titre de l'aide humanitaire sont financées par un crédit-cadre de 1,5 milliard de francs entré en vigueur en 2002 pour une période d'au moins quatre ans. Selon une proportion établie depuis plusieurs années, un tiers du budget couvre les programmes bilatéraux du CSA et les contributions à des œuvres d'entraide suisses, un tiers est destiné au Comité international de la Croix-Rouge et un tiers est réparti entre différentes organisations humanitaires des Nations Unies, dont le HCR, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Depuis 2002, l'Aide humanitaire de la Confédération a intensifié sa collaboration avec divers organes onusiens. Son chef Toni Frisch a présidé en 2003 et jusqu'en juin 2004 deux groupes de donateurs, l'un auprès de l'OCHA, l'autre auprès de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes.

Pour la deuxième année consécutive, la Suisse a participé en novembre au lancement de l'Appel humanitaire des Nations Unies, organisé simultanément dans six grandes villes du monde. La DDC a financé la cérémonie qui a marqué cet événement à Genève.



Exemple: aide du voisinage lors de séismes en Turquie

Depuis 1999, l'Aide humanitaire est active dans des régions de Turquie présentant un risque sismique majeur. Elle s'efforce notamment de préparer la population civile à affronter une éventuelle catastrophe. En cas de séisme, plus de 95 pour cent des victimes sont sauvées par des proches ou par des voisins. Forts de ce constat, la DDC et ses partenaires turcs ont mis sur pied un projet qui vise à former, équiper et institutionnaliser des groupes de volontaires basés dans les communautés. À ce jour, plus de mille sauveteurs, des hommes et des femmes très motivés, ont déjà été formés dans 22 quartiers. Cette approche inédite sera reproduite dans d'autres régions du monde.

Statistiques 2003

Sommaire

| | |
|--|-------|
| Aide publique aux pays en développement (APD) et en transition (AP) | |
| ■ Aide publique aux pays en développement et en transition | 13 |
| ■ Évolution de l'APD de la Suisse | 14 |
| ■ APD multilatérale de la Suisse | 15 |
| Dépenses bilatérales DDC/seco et APD | |
| ■ Répartition géographique et selon catégories de revenu | 16/17 |
| Dépenses DDC/seco | |
| ■ DDC aide humanitaire | 18 |
| ■ DDC coopération au développement bilatérale | 19 |
| ■ seco coopération bilatérale avec les pays en développement | 20 |
| ■ DDC/seco coopération bilatérale avec l'Est et la CEI | 21 |
| ■ DDC/seco partenaires | 22 |

Introduction

La loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales ainsi que l'arrêté fédéral concernant la coopération avec les États d'Europe de l'Est du 24 mars 1995 sont les bases légales de l'aide au développement de la Confédération. Deux offices fédéraux sont responsables de la conception et de la mise en œuvre des objectifs définis dans la loi: la **Direction du développement et de la coopération (DDC)** pour les projets et programmes de la coopération au développement, l'aide humanitaire, et la coopération technique avec l'Europe de l'Est et la Communauté des États Indépendants (CEI); le **Secrétariat d'État à l'économie (seco)** pour les mesures de politique économique et commerciale et la coopération financière avec les pays d'Europe de l'Est et la CEI.

L'Aide publique au développement (APD)

est définie par l'OCDE par l'ensemble des flux financiers qui

- proviennent du secteur public (Confédération, cantons et communes);
- ont pour but essentiel de faciliter le développement économique et social des pays destinataires;
- sont accordés à des conditions de faveur (dons et prêts à taux bonifié);
- sont destinés à des pays ou territoires en développement (actuellement 150) ainsi qu'à des organismes multilatéraux figurant dans la liste établie par l'OCDE.

L'Aide publique (AP)

répond aux quatre mêmes critères, mais la liste des pays destinataires est différente. L'aide publique s'adresse aux pays en transition, soit 12 pays de l'Europe de l'Est et la Communauté des États indépendants (CEI), ainsi que 24 pays et territoires en développement «plus avancés».

APD et dépenses DDC/seco

La coopération internationale de la Suisse est mesurée à des fins de comparaisons internationales en termes d'APD. L'APD suisse couvre principalement les dépenses de la DDC et du seco, mais inclut également des contributions émanant d'autres offices fédéraux et des cantons et communes. Le calcul de l'APD nécessite en outre des ajustements statistiques pour tenir compte des directives de l'OCDE; ainsi, une part des dépenses de la DDC ou du seco n'étant pas destinée à des pays en développement n'entre pas dans l'APD.

Signes utilisés:

0.0 = montant inférieur à l'unité

– = montant nul

.. = non disponible

Des informations chiffrées plus détaillées sont publiées dans la brochure annuelle «Aide de la Suisse aux pays en développement et aux pays en transition».

Tableau 1
Aide publique de la Suisse aux pays en développement (APD) et en transition (AP) 2003 (mio fr.)

| | 2003 | | | | 2002 | |
|--|----------------|--------------------|----------------|--------------|----------------|--------------|
| | APD bilatérale | APD multi-latérale | Total APD | Total AP | Total APD | Total AP |
| Confédération | 1'248.6 | 470.5 | 1'719.1 | 101.2 | 1'437.2 | 98.9 |
| Direction du développement et de la coopération (DDC) | 871.7 | 400.6 | 1'272.3 | 42.3 | 1'049.8 | 65.4 |
| Aide humanitaire | 234.7 | 28.5 | 263.2 | 9.5 | 267.5 | 32.8 |
| Coopération au développement | 566.6 | 372.1 | 938.7 | 1.0 | 715.7 | 0.7 |
| Coopération avec l'Est et la CEI | 70.4 | – | 70.4 | 31.7 | 66.6 | 31.9 |
| Secrétariat d'État à l'économie (seco) | 200.2 | 12.0 | 212.2 | 51.8 | 231.0 | 28.2 |
| Coopération au développement | 148.0 | 12.0 | 160.0 | – | 156.9 | 0.2 |
| Coopération avec l'Est et la CEI | 52.2 | – | 52.2 | 51.8 | 74.1 | 28.0 |
| Autres offices fédéraux | 176.7 | 57.9 | 234.7 | 7.1 | 156.4 | 5.3 |
| Cantons et communes^{a)} | 25.8 | – | 25.8 | 2.7 | 25.0 | 3.0 |
| Total | 1'274.4 | 470.5 | 1'744.9 | 103.8 | 1'462.2 | 101.9 |
| APD en % du RNB | | | 0.38% | | 0.33% | |

^{a)} Données provisoires pour 2003.

La DDC et le seco participent à raison de 85% aux prestations d'aide publique aux pays en développement (APD) et aux pays en transition (AP) de la Suisse. Lors de comparaisons internationales et dans les séries historiques, c'est l'APD qui sert de valeur de référence. En 2003, l'APD de la Suisse a atteint le montant de 1,745 milliard de francs, soit 0.38% du revenu national brut. L'augmentation enregistrée en 2003 est surtout due d'une part à la notification différée de la première contribution suisse à l'IDA-13, initialement prévue pour 2002, et d'autre part à des adaptations de la pratique de notification statistique pour refléter l'évolution de la coopération internationale. Ainsi, les prestations d'APD de la Suisse comprennent dès 2003 également de nouvelles opérations dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité, ainsi que certaines annulations de dettes en faveur de pays en développement.

Ceci a influencé la répartition par grandes catégories d'aide. En 2003, la coopération au développement DDC/seco occupe près des deux tiers de l'APD, alors que l'aide humanitaire et la coopération avec les pays de l'Est définis comme pays en développement ont baissé en pourcentage (resp. 15% et 7%).

Graphique 1
APD de la Suisse par catégories d'aide 1990–2003 (mio fr.)

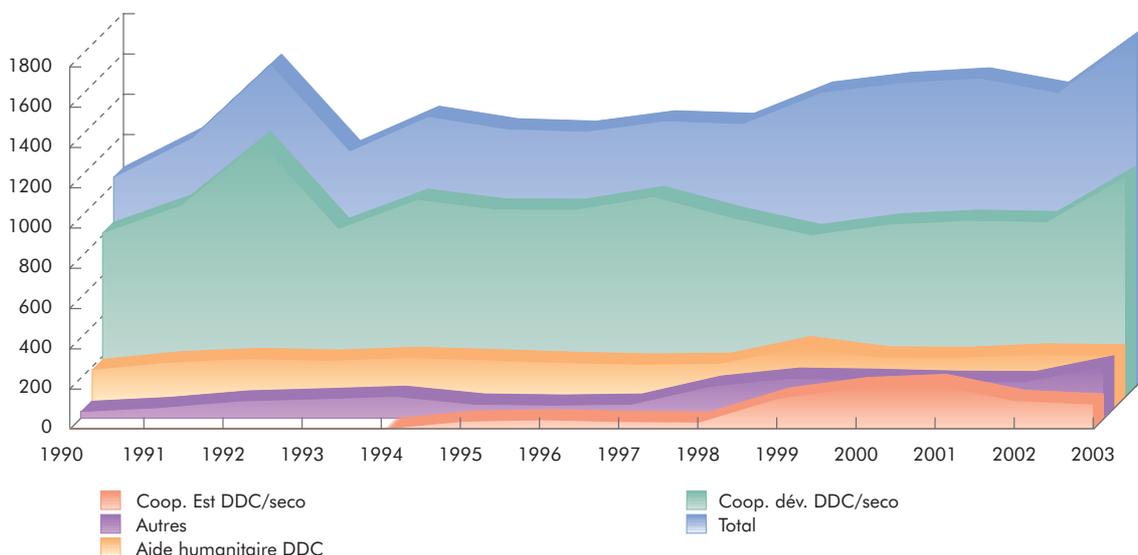


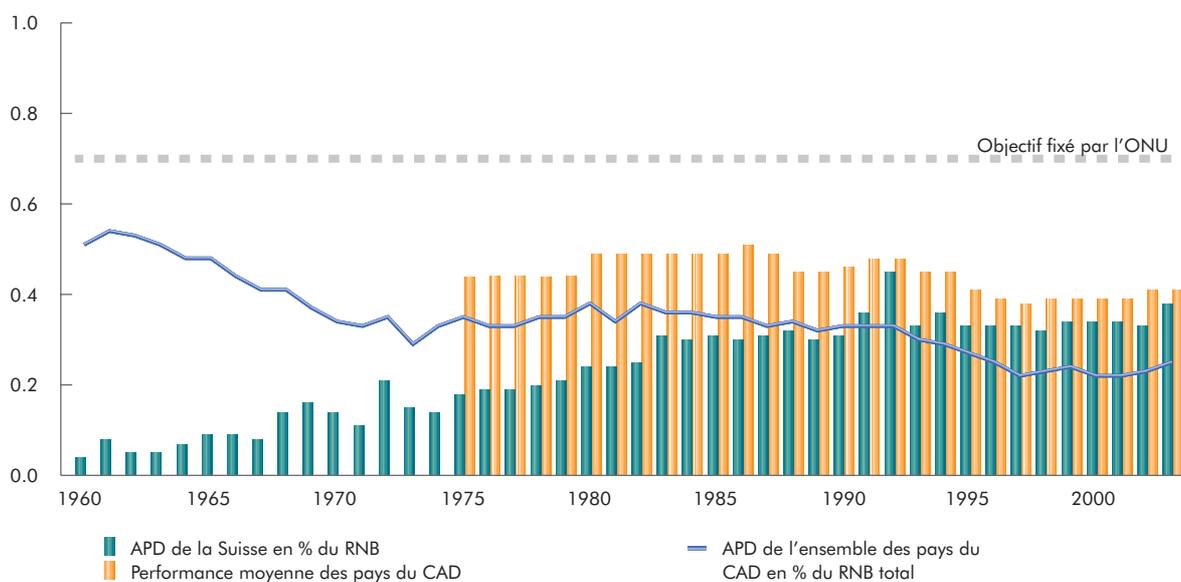
Tableau 2
Évolution de l'APD et des dons privés ONG 1960-2003 (milliards fr.)

| | 1960 | 1970 | 1980 | 1990 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| APD | 0.02 | 0.13 | 0.42 | 1.04 | 1.34 | 1.28 | 1.27 | 1.32 | 1.31 | 1.46 | 1.51 | 1.53 | 1.46 | 1.74 |
| RNB ^{a)} | 37.1 | 92.6 | 177.3 | 338.5 | 376.7 | 384.5 | 387.7 | 402.1 | 414.6 | 426.3 | 450.6 | 446.1 | 445.8 | 453.3 |
| APD en % du RNB | 0.04 | 0.14 | 0.24 | 0.31 | 0.36 | 0.33 | 0.33 | 0.33 | 0.32 | 0.34 | 0.34 | 0.34 | 0.33 | 0.38 |
| APD en % des dépenses de la Confédération | 0.58 | 1.66 | 2.41 | 3.29 | 3.15 | 3.13 | 2.87 | 2.82 | 2.77 | 3.10 | 3.21 | 3.05 | 2.88 | 3.49 |
| Dons privés des ONG | .. | 0.05 | 0.11 | 0.15 | 0.23 | 0.22 | 0.23 | 0.23 | 0.25 | 0.28 | 0.27 | 0.32 | 0.30 | .. |

^{a)} RNB dès 1990, PNB pour les années précédentes. RNB 2002 révisé par l'Administration fédérale des finances.

Mesurée en pourcentage du revenu national brut (RNB, anciennement PNB), l'APD de la Suisse a connu une croissance régulière jusqu'en 1990, pour se stabiliser autour de 0.34% en moyenne au cours de la dernière décennie. Les dons privés des ONG suisses ont constamment progressé, pour atteindre le niveau de 0.07% du RNB.

Graphique 2
APD en % du RNB de la Suisse et des pays du CAD 1960-2003



Après une tendance générale à la baisse observée depuis 40 ans, les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont relevé le pourcentage global APD/RNB en 2003 (0.25% contre 0.23% en 2002). La performance moyenne des pays du CAD (la moyenne des pourcentages APD/RNB individuels) s'est montée à 0.41%. La Suisse se situe au 9^e rang sur les 22 pays du CAD en termes de pourcentage APD/RNB et au 14^e rang en chiffres absolus.

Tableau 3

 APD multilatérale
de la Suisse 2003,
contributions
générales (mio fr.)

| | 2003 | 2002 |
|---|--------------|--------------|
| Organisations des Nations Unies (N.U.) | 139.8 | 144.2 |
| Programme des N.U. pour le développement (PNUD) | 52.0 | 52.0 |
| Fonds des N.U. pour l'enfance (UNICEF) | 18.0 | 18.0 |
| Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) | 13.0 | 13.5 |
| Fonds des N.U. pour la population (FNUAP) | 12.5 | 12.5 |
| Office de secours et de travaux des N.U. pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) | 10.8 | 11.8 |
| Programmes spéciaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) | 5.0 | 5.0 |
| Programme commun des N.U. sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) | 4.0 | 4.0 |
| Bureau de la coordination des affaires humanitaires des N.U. (OCHA) | 2.2 | 2.0 |
| Organisation des N.U. pour le développement industriel (ONUDI) | 1.8 | 1.9 |
| Programme alimentaire mondial (PAM) | 1.5 | 1.5 |
| Fonds de développement des N.U. pour les femmes (UNIFEM) | 0.9 | 0.8 |
| Programme des volontaires des N.U. (UNV) | 0.6 | 0.6 |
| Convention des N.U. sur la lutte contre la désertification (CLD) | 0.3 | 0.6 |
| Autres organisations des N.U. | 17.3 | 20.0 |
| Institutions financières de développement | 285.2 | 86.8 |
| Banque africaine de développement (BAfD) | 1.8 | 1.8 |
| Fonds africain de développement (FAD) | 71.6 | 46.0 |
| Fonds asiatique de développement (FAsD) | 13.9 | 13.9 |
| Banque interaméricaine de développement (BID) | 1.3 | 1.5 |
| Association internationale de développement (AID/IDA) | 176.9 | – |
| Fonds pour les pays pauvres très endettés (PPTE) | 4.9 | 7.6 |
| Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du FMI (FRPC) | 8.7 | 9.5 |
| Fonds fiduciaire du Fonds monétaire international (FMI) | 6.0 | 6.5 |
| Autres institutions multilatérales | 45.5 | 38.9 |
| Fonds pour l'environnement mondial (FEM) | 17.7 | 11.6 |
| Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) | 10.8 | 10.9 |
| Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) | 4.6 | 4.4 |
| Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF) | 4.3 | 4.4 |
| Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone | 4.0 | 3.0 |
| Centre international de recherche sur les maladies diarrhéiques (ICDDR) | 1.1 | 0.9 |
| Organisation internationale des migrations (OIM) | 1.0 | 1.1 |
| Union mondiale pour la nature (UICN) | 0.7 | 1.8 |
| Autres institutions multilatérales | 1.2 | 1.1 |
| Total APD multilatérale | 470.5 | 270.0 |

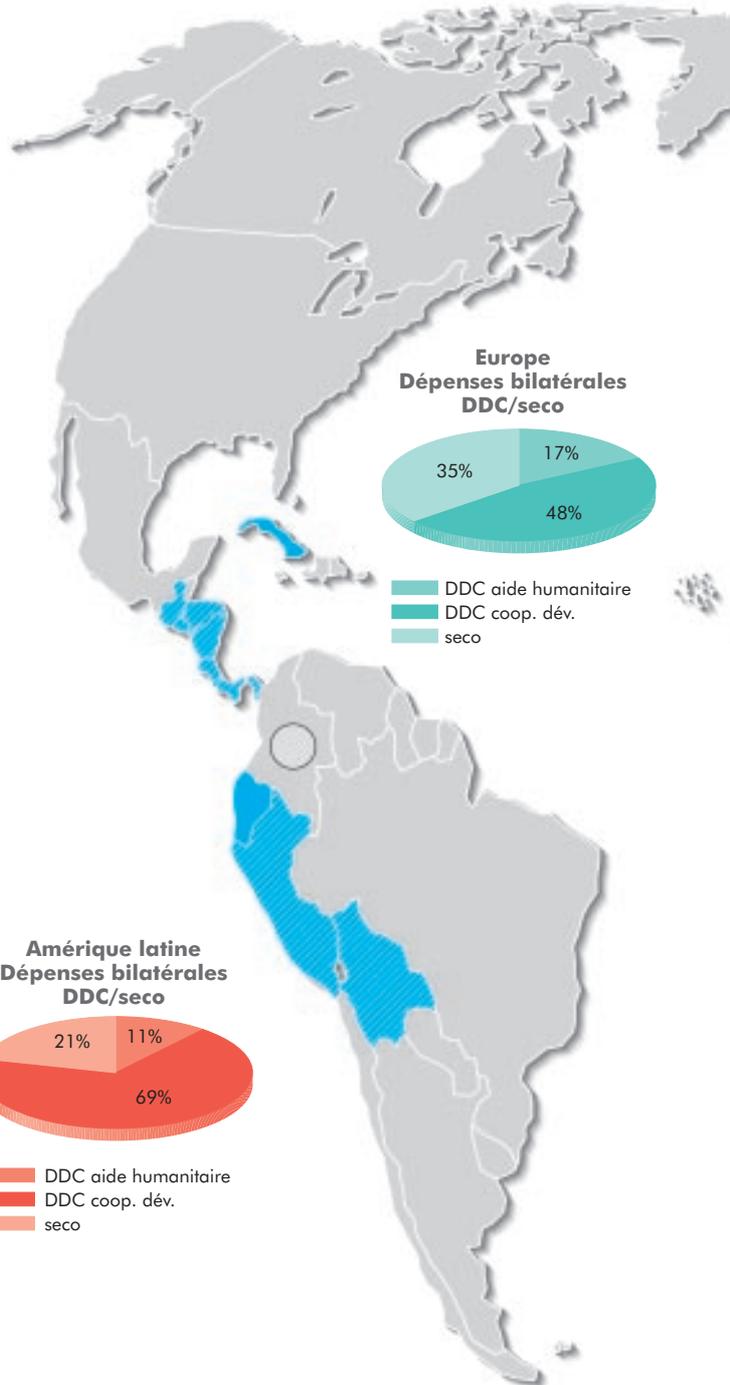
Selon la définition du CAD/OCDE, l'APD multilatérale comprend les contributions générales versées aux institutions de développement internationales (intergouvernementales) définies comme telles par le CAD. Des institutions comme le CICR et le GFATM ne figurent donc pas dans la liste du CAD; les contributions à ces institutions sont par conséquent comptabilisées comme de l'APD bilatérale.

Comparées à l'année précédente, les contributions au titre de l'APD multilatérale versées aux institutions onusiennes et aux autres institutions multilatérales sont restées quasiment stables, tandis que les contributions aux institutions financières internationales (IFIs), notamment à IDA-13 et à FAD-9, ont beaucoup augmenté. À noter cependant que pour les IFIs la comptabilisation des contributions se fait au moment du dépôt et non de l'encaissement des «notes» (effets payables à vue); il peut en résulter des différences importantes d'une année à l'autre.

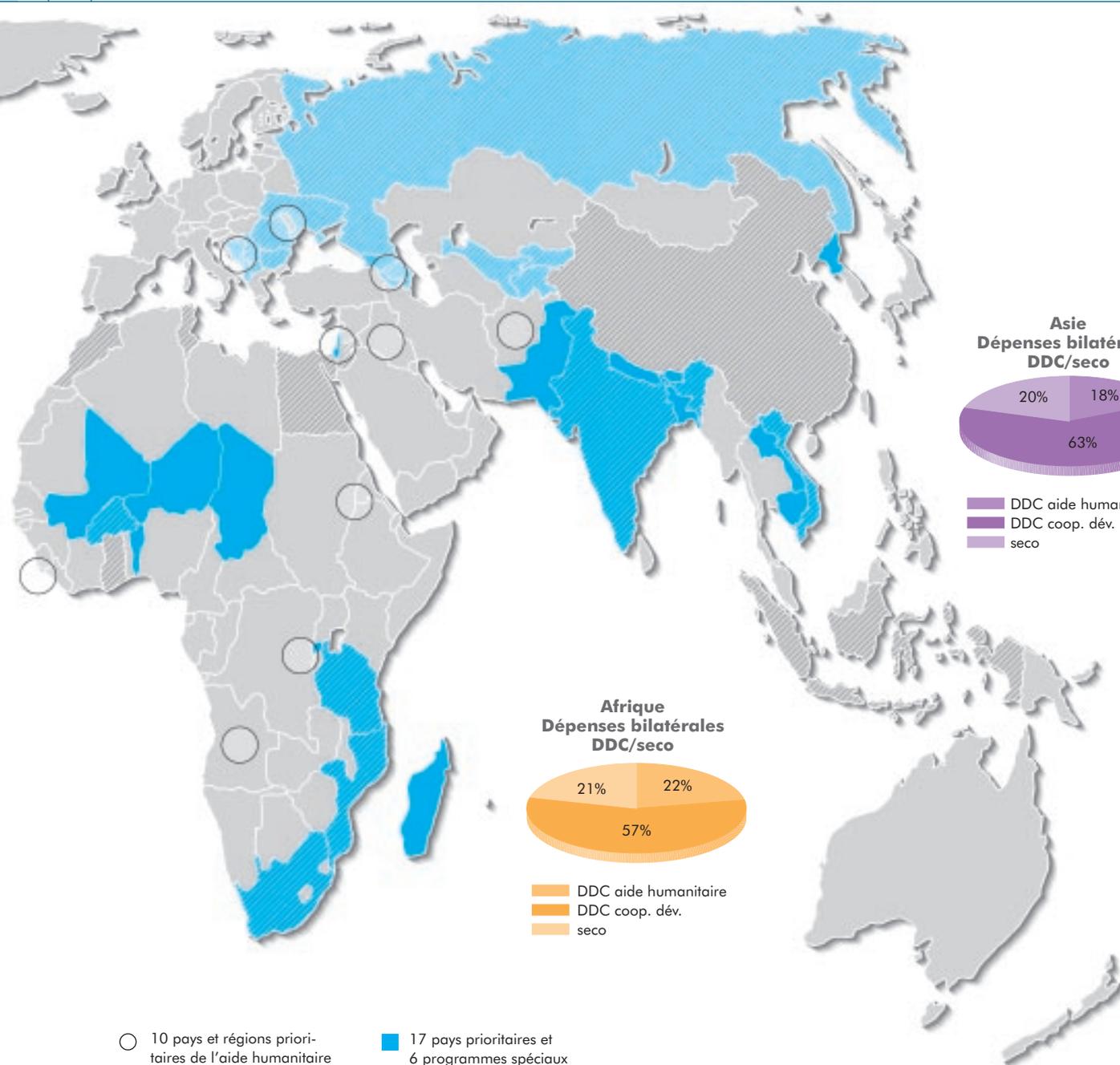
Tableau 4

Répartition géographique des dépenses DDC/seco et APD bilatérale 2003 (mio fr.)

| | DDC aide hum. | DDC dév. et Est | seco dév. et Est | Total DDC/seco | APD |
|------------------------|---------------|-----------------|------------------|----------------|--------------|
| Afrique | 61.0 | 161.2 | 58.9 | 281.1 | 344.1 |
| Tanzanie | 3.1 | 22.4 | 8.1 | 33.6 | 34.4 |
| Burkina Faso | 0.5 | 18.4 | 8.0 | 27.0 | 27.7 |
| Mozambique | 0.2 | 16.5 | 8.9 | 25.6 | 28.0 |
| Congo (R.D.) | 5.6 | 0.8 | 7.5 | 13.8 | 46.7 |
| Tchad | 0.7 | 12.2 | – | 12.9 | 13.6 |
| Mali | 0.2 | 10.7 | 0.5 | 11.4 | 11.9 |
| Ghana | 0.2 | 0.5 | 9.7 | 10.4 | 10.4 |
| Niger | 0.0 | 10.1 | – | 10.1 | 10.2 |
| Afrique du Sud | 0.4 | 7.8 | 1.8 | 10.0 | 10.4 |
| Bénin | 0.2 | 9.1 | – | 9.3 | 9.4 |
| Rwanda | 3.0 | 5.9 | – | 8.8 | 9.2 |
| Angola | 7.8 | 0.2 | – | 8.0 | 9.3 |
| Soudan | 6.9 | 0.4 | – | 7.3 | 10.2 |
| Éthiopie | 5.0 | 1.5 | – | 6.5 | 7.1 |
| Madagascar | 1.8 | 4.5 | – | 6.3 | 7.0 |
| Maroc | 0.0 | 1.2 | 3.0 | 4.3 | 4.6 |
| Burundi | 3.0 | 1.0 | – | 4.0 | 4.4 |
| Liberia | 3.7 | – | – | 3.7 | 3.8 |
| Sénégal | 0.3 | 3.4 | – | 3.7 | 4.3 |
| Sierra Leone | 3.5 | – | – | 3.5 | 12.9 |
| Cap-Vert | – | 3.4 | – | 3.4 | 3.5 |
| Égypte | – | 0.9 | 2.4 | 3.4 | 3.7 |
| Cameroun | 0.0 | 2.5 | 0.0 | 2.6 | 3.6 |
| Autres pays | 10.2 | 8.4 | 0.5 | 19.1 | 22.7 |
| Régions et non ventilé | 4.5 | 19.5 | 8.5 | 32.5 | 35.0 |
| Amérique latine | 13.5 | 86.4 | 25.8 | 125.7 | 136.2 |
| Pérou | 2.0 | 13.8 | 4.6 | 20.4 | 21.1 |
| Nicaragua | 1.2 | 9.2 | 9.0 | 19.3 | 20.3 |
| Bolivie | 0.2 | 18.2 | 0.3 | 18.7 | 19.2 |
| Colombie | 5.0 | 2.7 | 8.2 | 15.9 | 18.4 |
| Équateur | 0.0 | 9.5 | – | 9.5 | 10.2 |
| Brésil | 1.6 | 1.8 | 0.7 | 4.1 | 5.6 |
| Cuba | 0.7 | 3.3 | – | 4.0 | 4.4 |
| Haïti | 0.1 | 3.2 | – | 3.3 | 3.8 |
| Guatemala | 0.8 | 2.3 | 0.2 | 3.2 | 4.1 |
| Autres pays | 0.9 | 8.1 | – | 9.1 | 10.7 |
| Régions et non ventilé | 1.0 | 14.3 | 2.9 | 18.2 | 18.3 |
| Asie | 49.3 | 174.9 | 55.6 | 279.8 | 295.2 |
| Inde | – | 30.1 | 1.9 | 31.9 | 33.0 |
| Népal | 0.7 | 18.7 | – | 19.4 | 19.4 |
| Afghanistan | 14.5 | 4.1 | – | 18.6 | 20.2 |
| Pakistan | 1.2 | 16.6 | – | 17.8 | 17.9 |
| Tadjikistan | 0.1 | 5.3 | 11.9 | 17.2 | 18.0 |
| Chine | 0.0 | 2.9 | 13.4 | 16.4 | 16.8 |
| Palestine | 5.5 | 10.4 | – | 15.9 | 17.7 |
| Viêt-nam | 0.2 | 13.0 | 1.5 | 14.6 | 15.1 |
| Bangladesh | 0.1 | 14.2 | 0.0 | 14.2 | 14.6 |
| Kirghizistan | – | 7.6 | 3.5 | 11.1 | 11.6 |
| Géorgie | 6.1 | 3.1 | – | 9.2 | 9.3 |
| Ouzbékistan | 0.1 | 1.1 | 6.5 | 7.7 | 7.9 |
| Bhoutan | – | 7.7 | – | 7.7 | 7.7 |
| Irak | 6.0 | 0.2 | – | 6.3 | 7.5 |
| Corée du Nord | 1.2 | 4.1 | – | 5.3 | 5.4 |
| Indonésie | 1.3 | 2.8 | 1.0 | 5.2 | 5.3 |
| Sri Lanka | 2.8 | 2.1 | – | 4.9 | 6.8 |
| Laos | – | 4.3 | – | 4.3 | 4.3 |
| Cambodge | – | 3.6 | 0.4 | 4.1 | 4.3 |
| Azerbaïdjan | – | 1.0 | 2.4 | 3.4 | 3.4 |
| Jordanie | 2.1 | 0.4 | 0.5 | 2.9 | 3.0 |
| Autres pays | 7.4 | 7.0 | 1.0 | 15.5 | 17.6 |
| Régions et non ventilé | – | 14.6 | 11.5 | 26.1 | 28.4 |



| | DDC aide hum. | DDC dév. et Est | seco dév. et Est | Total DDC/seco | APD |
|----------------------------------|---------------|-----------------|------------------|----------------|---------------|
| Europe | 23.4 | 67.8 | 50.2 | 141.5 | 135.5 |
| Serbie-Monténégro | 5.6 | 11.4 | 12.5 | 29.5 | 77.4 |
| Roumanie | 0.1 | 7.9 | 11.7 | 19.7 | |
| Russie | 6.2 | 5.3 | 5.7 | 17.2 | |
| Bosnie-Herzégovine | 1.0 | 10.4 | 2.4 | 13.7 | 18.9 |
| Albanie | 0.1 | 6.1 | 7.5 | 13.7 | 14.2 |
| Bulgarie | 0.4 | 7.2 | 5.5 | 13.0 | |
| Ukraine | 0.6 | 4.8 | 1.8 | 7.2 | |
| Macédoine | 0.1 | 5.6 | 0.4 | 6.2 | 6.6 |
| Moldova | 4.2 | 0.2 | – | 4.4 | 4.4 |
| Autres pays | 5.2 | 4.7 | 1.2 | 11.1 | 6.6 |
| Régions et non ventilé | – | 4.4 | 1.4 | 5.8 | 7.5 |
| Non ventilé par continent | 97.0 | 180.1 | 53.8 | 330.9 | 363.4 |
| Total 2003 | 244.2 | 670.4 | 244.4 | 1159.0 | 1274.4 |
| Total 2002 | 286.2 | 644.2 | 242.0 | 1172.4 | 1192.2 |



○ 10 pays et régions prioritaires de l'aide humanitaire de la DDC

■ 17 pays prioritaires et 6 programmes spéciaux de la coopération au développement de la DDC

■ 11 pays et régions prioritaires de la coopération de la DDC avec l'Europe de l'Est et la CEI

▨ 28 pays prioritaires et importants du seco (16 pays en développement et 12 pays en transition)

Tableau 5

APD bilatérale selon catégorie de revenu 1999-2003 (mio fr.)

| | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 |
|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Pays les moins avancés (PMA) | 267.9 | 275.5 | 275.9 | 295.7 | 343.0 |
| Pays à faible revenu | 200.6 | 150.4 | 140.6 | 187.9 | 176.1 |
| Pays à revenu moyen | 256.9 | 274.1 | 273.4 | 264.4 | 300.5 |
| Projets régionaux et non ventilé | 392.5 | 361.4 | 406.9 | 444.2 | 454.8 |
| Total APD bilatérale | 1'118 | 1'061 | 1'097 | 1'192 | 1'274 |

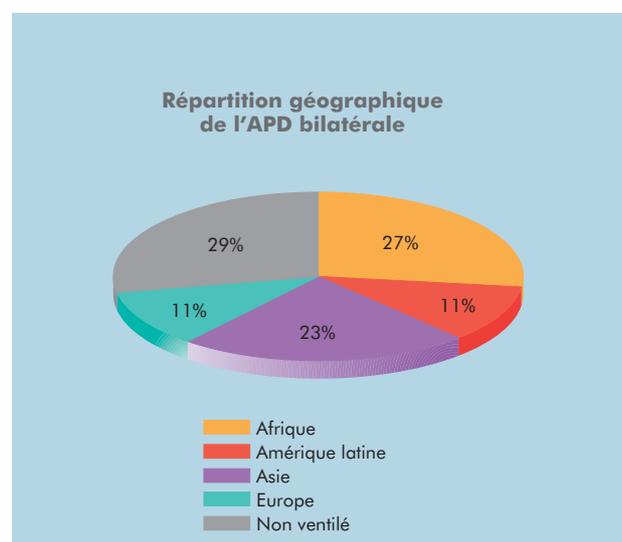


Tableau 6
Aide humanitaire
de la DDC 2003
(mio fr.)

| | Contri- butions générales | Contri- butions spécifiques | Aide alimentaire | Total |
|--|---------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|--------------|
| Organisations internationales | 28.5 | 46.2 | 18.7 | 93.4 |
| Programme alimentaire mondial (PAM) | 1.5 | 15.4 | 17.6 | 34.5 |
| Haut Commissariat des N.U. pour les réfugiés (HCR) | 13.0 | 19.1 | – | 32.1 |
| Office de secours et de travaux des N.U. pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) | 10.8 | 0.7 | – | 11.4 |
| Bureau de la coordination des affaires humanitaires des N.U. (OCHA) | 2.2 | 3.8 | – | 6.1 |
| Fonds des N.U. pour l'enfance (UNICEF) | – | 2.8 | – | 2.8 |
| Autres organisations internationales | 1.0 | 4.4 | 1.0 | 6.4 |
| Organisations de la Croix-Rouge internationale | 68.9 | 23.2 | – | 92.1 |
| Comité international de la Croix-Rouge (CICR) | 68.9 | 21.8 | – | 90.7 |
| Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCROR) | – | 1.4 | – | 1.4 |
| ONG suisses | – | 15.7 | 11.6 | 27.4 |
| Actions directes du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) | – | 29.5 | 0.5 | 30.0 |
| Autres actions d'aide humanitaire | – | 28.0 | 1.9 | 29.9 |
| Total aide humanitaire 2003 | 97.4 | 142.7 | 32.7^{a)} | 272.7 |
| Total aide humanitaire 2002 | 98.8 | 185.4 | 32.0 | 316.2 |

^{a)} Ce montant comprend 19 mio fr. pour les produits laitiers suisses et 14 mio fr. pour les céréales.

Pour l'année 2003, 70% environ des contributions de l'Aide humanitaire de la DDC ont été attribuées aux organisations internationales et aux organisations de la Croix-Rouge internationale. La part attribuée aux ONG suisses s'est élevée à 10%, alors que les actions directes menées par le CSA ont occupé 11% des contributions de l'Aide humanitaire de la DDC.

Tableau 7
Interventions
du Corps suisse
d'aide humani-
taire (CSA) 2003

| Domaines de spécialisation | Afrique | | Amérique latine | | Asie | | Europe | | Total | |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------------|-----------------------|
| | Total inter- ventions | dont second- ments ^{a)} | Total inter- ventions | dont second- ments |
| Logistique | 29 | 21 | 5 | – | 28 | 4 | 28 | 1 | 90 | 26 |
| Construction | 16 | 10 | 3 | – | 18 | 9 | 32 | 2 | 69 | 21 |
| Médecine | 2 | – | – | – | 15 | – | 10 | 1 | 27 | 1 |
| Eau potable/hygiène | 8 | 7 | – | – | 4 | 4 | 5 | 1 | 17 | 12 |
| Prévention | 1 | 1 | 4 | – | 7 | 1 | 7 | – | 19 | 2 |
| Information | 1 | 1 | – | – | 2 | 1 | – | – | 3 | 2 |
| Environnement/ nucléaire, biologique, chimique (ABC) | – | – | – | – | – | – | 7 | – | 7 | – |
| Sauvetage | – | – | – | – | 3 | 1 | 17 | – | 20 | 1 |
| Autres ^{b)} | 89 | – | – | – | 21 | – | – | – | 110 | – |
| Total interventions | 146 | 40 | 12 | – | 98 | 20 | 106 | 5 | 362 | 65 |

^{a)} secondments: mise à disposition des membres du CSA à des organisations internationales.

^{b)} Autres: engagements de l'équipe d'intervention rapide et de la Chaîne suisse de sauvetage.

Le CSA a totalisé 26'649 journées d'intervention en 2003.

Tableau 8
Coopération au développement bilatérale de la DDC par secteurs 2003 (mio fr.)

| | Agriculture | Eau, infrastructures, transport | Environnement | Santé, population | Éducation, arts, culture | Secteur privé, secteur financier | Gestion du secteur public | Multisectoriel | Total |
|---|-------------|---------------------------------|---------------|-------------------|--------------------------|----------------------------------|---------------------------|----------------|--------------|
| Afrique | 21.8 | 24.6 | 7.1 | 21.6 | 21.0 | 9.9 | 16.9 | 38.4 | 161.2 |
| Tanzanie | 1.0 | 8.2 | 0.1 | 8.5 | 0.1 | – | 1.1 | 3.4 | 22.4 |
| Burkina Faso | 0.8 | 1.9 | 0.2 | 0.2 | 5.1 | 2.2 | 1.0 | 6.9 | 18.4 |
| Mozambique | 0.9 | 6.6 | 1.2 | 0.5 | 0.7 | 0.1 | 2.7 | 3.7 | 16.5 |
| Tchad | 2.4 | 2.2 | – | 1.3 | 0.3 | 0.8 | 0.0 | 5.1 | 12.2 |
| Mali | 2.7 | 0.8 | 0.3 | 2.0 | 0.2 | 1.8 | 1.4 | 1.6 | 10.7 |
| Niger | 2.7 | 2.1 | 0.0 | 0.0 | 0.4 | 0.1 | 0.6 | 4.1 | 10.1 |
| Bénin | 0.2 | 0.1 | – | 3.1 | 1.1 | 0.8 | 0.5 | 3.5 | 9.1 |
| Afrique du Sud | 0.1 | – | 0.0 | 0.2 | 4.0 | 0.0 | 2.8 | 0.7 | 7.8 |
| Rwanda | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 1.2 | 0.3 | 0.1 | 3.9 | 0.3 | 5.9 |
| Madagascar | 4.2 | 0.0 | 0.0 | -0.1 | 0.1 | 0.2 | – | 0.2 | 4.5 |
| Amérique latine | 21.5 | 8.7 | 11.2 | 2.7 | 7.4 | 12.0 | 6.5 | 16.4 | 86.4 |
| Bolivie | 5.7 | 0.1 | 2.1 | 0.4 | 0.7 | 3.1 | 3.4 | 2.7 | 18.2 |
| Nicaragua/Amérique centrale | 2.4 | 4.1 | 0.7 | 0.6 | 2.3 | 2.8 | 1.6 | 1.9 | 16.2 |
| Pérou | 3.0 | 2.4 | 1.3 | 0.4 | 1.6 | 1.8 | 0.6 | 2.6 | 13.8 |
| Équateur | 2.6 | – | 2.0 | 0.4 | 0.1 | 2.0 | 0.0 | 2.4 | 9.5 |
| Cuba | 0.5 | 0.0 | 1.1 | 0.1 | 0.7 | – | – | 0.8 | 3.3 |
| Asie | 34.3 | 18.1 | 22.6 | 8.8 | 20.4 | 13.2 | 11.7 | 20.6 | 149.7 |
| Inde | 11.4 | 0.1 | 4.7 | 1.1 | 2.2 | 6.2 | 0.2 | 4.2 | 30.1 |
| Viêt-nam/Mékong | 4.5 | 3.5 | 3.8 | 2.7 | 3.1 | 0.6 | 2.3 | 0.3 | 20.8 |
| Népal | 2.3 | 5.1 | 3.9 | 1.1 | 1.9 | 0.9 | 1.2 | 2.2 | 18.7 |
| Pakistan | 3.3 | 0.5 | 5.0 | 0.0 | 2.5 | 2.1 | 0.7 | 2.5 | 16.6 |
| Bangladesh | 1.5 | 5.6 | 0.2 | 0.9 | 2.8 | 1.9 | – | 1.2 | 14.2 |
| Palestine | – | 0.0 | 0.6 | 1.9 | 2.5 | – | 2.3 | 3.0 | 10.4 |
| Bhoutan | 3.6 | 0.7 | 0.1 | – | 2.2 | – | 0.7 | 0.3 | 7.7 |
| Corée du Nord | 2.8 | – | 0.0 | – | – | – | 0.0 | 1.2 | 4.1 |
| Europe | 0.8 | 0.0 | 0.4 | – | 1.8 | 0.2 | 0.5 | 0.5 | 4.3 |
| Non ventilé par continent | 5.6 | 6.1 | 12.8 | 13.1 | 11.4 | 4.5 | 4.5 | 108.7 | 166.6 |
| Coopération au développement bilatérale de la DDC 2003 | 84.0 | 57.4 | 54.1 | 46.1 | 62.1 | 39.7 | 40.1 | 184.6 | 568.2 |
| Coopération au développement bilatérale de la DDC 2002 | 82.9 | 55.6 | 51.7 | 46.9 | 60.7 | 37.7 | 30.7 | 179.5 | 545.6 |

Ce tableau illustre la politique de concentration géographique de la coopération au développement bilatérale de la DDC dans 17 pays et régions prioritaires et 6 programmes spéciaux de la DDC. Les pays prioritaires de la DDC sont des partenaires de longue date, avec lesquels des programmes de collaboration sont développés pour plusieurs années. Ceux-ci constituent un cadre de référence pour les orientations sectorielles de chaque programme de coopération.

Depuis 2000, la DDC s'est dotée d'une «Stratégie 2010» qui définit cinq axes thématiques prioritaires: prévention et résolution des conflits, bonne gouvernance, promotion des revenus, justice sociale et utilisation durable des ressources naturelles.

Tableau 9
Coopération bilatérale du seco avec les pays en développement par instruments et par continents 2003 (mio fr., dépenses effectives)

| Instruments | Afrique | Amérique latine | Asie | Non spécifié | Total |
|---|-------------|-----------------|-------------|--------------|--------------|
| Mesures de désendettement | 7.5 | – | – | 2.3 | 9.8 |
| Aides à la balance des paiements | 24.9 | 9.0 | 0.3 | 7.7 | 42.0 |
| Financements mixtes | 2.4 | 3.3 | 12.1 | 0.0 | 17.9 |
| Promotion commerciale | 2.4 | 2.5 | 2.2 | 12.0 | 19.1 |
| Mesures destinées à favoriser l'engagement de ressources du secteur privé | 14.1 | 11.7 | 19.4 | 7.8 | 53.0 |
| Produits de base | 7.5 | – | – | 0.6 | 8.1 |
| Infrastructure, études et autres | 0.1 | 0.0 | 0.0 | 5.2 | 5.3 |
| Total 2003 | 58.9 | 26.5 | 34.1 | 35.6 | 155.1 |
| Total 2002 | 62.2 | 22.1 | 37.6 | 32.0 | 153.8 |

Le continent d'intervention prioritaire de la coopération économique et commerciale du seco demeure l'Afrique, suivie par l'Asie et l'Amérique latine. Au cours des dernières années, en particulier depuis l'introduction de la stratégie 2002–2006, l'accent a été mis sur la concentration géographique. D'ici 2006, le seco concentrera 80% de ses moyens en faveur de 16 pays prioritaires du Sud. Parallèlement, les projets régionaux continueront d'être mis en œuvre, notamment dans les domaines de la promotion du commerce et des investissements où ils ont souvent plus d'impact que des projets spécifiques dans des pays pris isolément.

Graphique 3
Coopération du seco avec les pays en développement par instruments 2003 (en %)

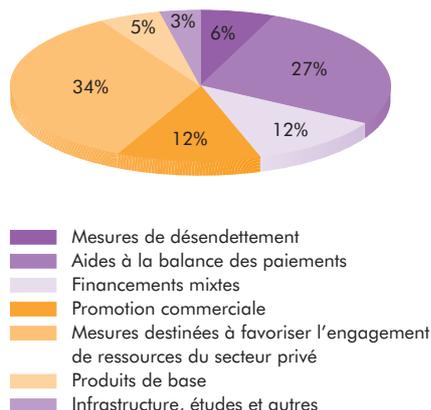


Tableau 10
Coopération bilatérale DDC/seco avec l'Est et la CEI par secteurs et régions 2003 (mio fr.)

| DDC coopération technique | Europe centrale | Europe du Sud-Est | CEI ^{a)} | Non spécifié | Total |
|-------------------------------------|-----------------|-------------------|-------------------|--------------|--------------|
| Politique et organisation de l'État | 0.0 | 8.0 | 4.1 | 0.0 | 12.1 |
| Économie/Formation | 0.0 | 8.8 | 2.9 | 0.1 | 11.8 |
| Sciences/Culture | 0.0 | 12.1 | 2.8 | 1.4 | 16.4 |
| Agriculture | 0.0 | 3.1 | 3.5 | – | 6.6 |
| Santé/Affaires sociales | 0.0 | 11.7 | 4.4 | – | 16.1 |
| Énergie/Environnement | 0.0 | 5.5 | 9.7 | 0.4 | 15.6 |
| Autres secteurs | 0.0 | 10.9 | 8.7 | 4.0 | 23.6 |
| Total DDC 2003 | 0.1 | 60.1 | 36.0 | 5.9 | 102.2 |

| seco coopération financière | Europe centrale | Europe du Sud-Est | CEI ^{a)} | Non spécifié | Total |
|-------------------------------|-----------------|-------------------|-------------------|--------------|-------------|
| Énergie | 1.2 | 13.8 | 7.5 | 0.1 | 22.7 |
| Environnement | – | 5.0 | 0.9 | 0.2 | 6.1 |
| Infrastructure | – | 14.9 | 3.7 | 0.4 | 19.0 |
| Secteur financier | – | 2.2 | 5.3 | 3.2 | 10.7 |
| Commerce | – | 1.0 | 1.9 | 5.8 | 8.7 |
| Promotion des investissements | – | 3.2 | 10.6 | 1.7 | 15.4 |
| Autres secteurs | – | 3.7 | 4.4 | 5.5 | 13.6 |
| Total seco 2003 | 1.2 | 43.8 | 34.3 | 16.9 | 96.3 |

| | | | | | |
|----------------------------|------------|--------------|-------------|-------------|--------------|
| Total DDC/seco 2003 | 1.3 | 103.9 | 70.4 | 22.8 | 198.5 |
| Total DDC/seco 2002 | 0.3 | 99.2 | 74.0 | 19.5 | 193.1 |

a) Communauté des États indépendants

La DDC et le seco collaborent pour définir des projets dans le domaine de la coopération technique et financière avec les pays de l'Europe de l'Est et de la CEI. Les moyens de financement sont demandés sous la forme de crédits de programme communs.

La DDC utilise ses moyens pour la réalisation de programmes et de projets en vue de faciliter le passage à la démocratie, à l'État de droit ainsi qu'à une économie de marché sociale. Le soutien au développement des structures étatiques, à la décentralisation, aux petites et moyennes entreprises, à la réforme de la santé et la gestion durable des ressources naturelles figurent parmi les priorités.

Le seco soutient en premier lieu l'amélioration des infrastructures de base, ce qui inclut de nombreux projets dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. Il met également l'accent sur le secteur financier, le développement du secteur privé ainsi que la promotion des investissements et du commerce.

Graphique 4
Coopération DDC/seco avec l'Est et la CEI par instruments (mio fr.)

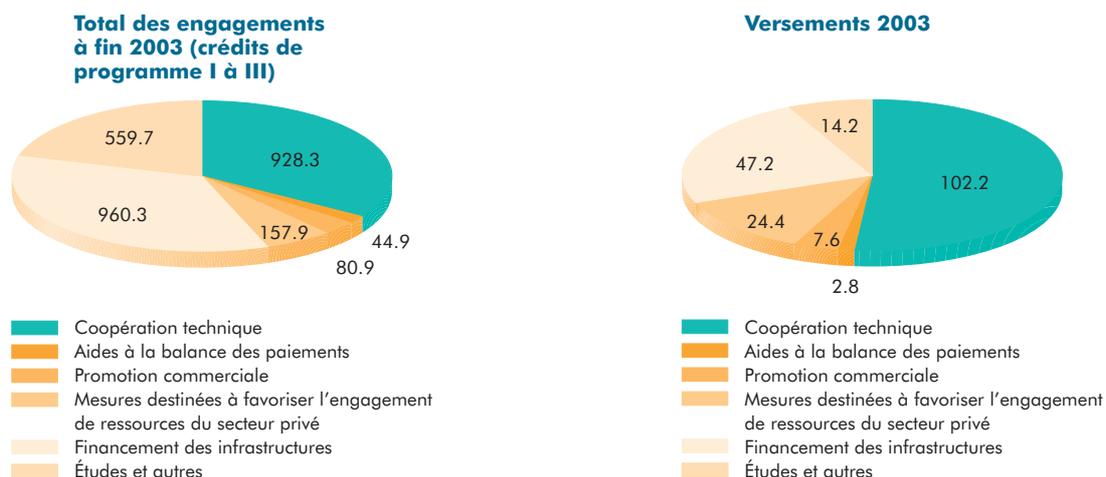


Tableau 11

Collaboration
DDC/seco avec
les ONG suisses
2003 (mio fr.)

| ONG | Contri- butions de programme | Mandats spécifiques | | | Total |
|---|------------------------------------|-------------------------|--------------------|------------|--------------|
| | | DDC aide humanitaire | DDC dév. et Est | seco | |
| Helvetas | 10.3 | 0.2 | 23.4 | 1.3 | 35.1 |
| Intercooperation | – | – | 34.8 | – | 34.8 |
| Swisscontact | 5.7 | – | 17.8 | 1.0 | 24.4 |
| Caritas Suisse | 4.2 | 6.6 | 1.2 | – | 12.1 |
| Croix-Rouge suisse | 3.2 | 2.7 | 2.5 | 0.2 | 8.6 |
| Swissaid | 6.3 | – | 0.2 | – | 6.5 |
| Terre des Hommes | 2.3 | 3.6 | 0.3 | – | 6.2 |
| Entraide protestante suisse (EPER) | 3.8 | 1.5 | 0.8 | – | 6.0 |
| Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) | 3.2 | – | 2.3 | – | 5.5 |
| Pain pour le prochain | 4.2 | – | 0.0 | – | 4.2 |
| Fédération genevoise de coopération (FGC) | 3.6 | – | 0.0 | – | 3.6 |
| Action de Carême | 3.0 | – | – | – | 3.0 |
| Programme des volontaires UNITE | 2.7 | – | – | – | 2.7 |
| InterTEAM | 2.6 | – | 0.1 | – | 2.6 |
| Armée du Salut | – | 0.7 | 1.7 | – | 2.4 |
| Fondation Kantha Bopha | – | – | 2.4 | – | 2.4 |
| Médecins sans Frontières (MSF) | – | 2.2 | 0.2 | – | 2.3 |
| Centre d'information, de conseil et de formation (CINFO) | – | – | 2.2 | – | 2.2 |
| Fondation Éducation et Développement | – | – | 2.1 | – | 2.1 |
| E-Changer | 1.8 | – | 0.0 | – | 1.8 |
| Medair | – | 1.7 | – | – | 1.7 |
| Fondation Village d'enfants Pestalozzi | 1.0 | – | 0.6 | – | 1.6 |
| Terre des Hommes Suisse | – | 1.1 | 0.3 | – | 1.5 |
| ADRA | – | 1.3 | 0.1 | – | 1.4 |
| Fondation suisse pour la paix | – | – | 1.2 | – | 1.2 |
| Mouvement chrétien pour la paix (MCP) | – | 0.8 | 0.4 | – | 1.1 |
| Cimera | – | – | 1.1 | – | 1.1 |
| Union Mondiale ORT | – | – | 1.1 | – | 1.1 |
| Autres ONG | 2.6 | 5.1 | 14.7 | 0.4 | 22.7 |
| Total 2003 | 60.3 | 27.4 | 111.6 | 2.9 | 202.1 |
| Total 2002 ^{a)} | 61.2 | 28.9 | 123.9 | 4.0 | 218.1 |

a) Chiffres révisés

La DDC et le seco ont développé au cours des années un large réseau de partenaires pour la réalisation des programmes et projets qui sont financés par ces deux institutions. La collaboration peut se faire sous différentes formes: contributions de programme, mandats confiés pour la réalisation de projets ou de tâches spécifiques (études, recherches, expertises techniques, etc.) ou cofinancements. Les partenaires de coopération sont multiples: organisations non gouvernementales, consultants, entreprises privées, organisations internationales, institutions (semi-) étatiques, et varient selon la nature des programmes ou projets soutenus. Le tableau ci-dessus fournit un aperçu de la collaboration de la DDC et du seco avec les ONG suisses sur la base des versements effectués à ces organisations au cours de l'année 2003.

La Journée annuelle de l'**Aide humanitaire**, le 7 mars à Lucerne, était consacrée à la promotion d'une culture globale de la paix. Un débat d'experts a montré l'importance que revêt la sécurité pour le développement humain et les acteurs humanitaires. Plusieurs orateurs ont abordé les questions humanitaires liées à la guerre en Irak, alors imminente, et à d'autres foyers de crise à travers le monde.

Plus de 1500 personnes ont assisté à la Conférence annuelle de la **coopération au développement**, qui s'est tenue le 29 août à Lausanne sous le titre «Viêt-nam: un nouveau dragon asiatique?». Les débats étaient centrés sur les défis de la transition dans ce pays prioritaire de la coopération suisse. En marge de la rencontre, le vice-premier ministre vietnamien Vu Khoan a rencontré des membres du Conseil fédéral.

La transition économique dans le Caucase du Sud était au cœur de la Conférence annuelle de la coopération suisse avec l'Est, le 4 novembre à Berne. Des délégations politiques de Géorgie, d'Arménie et d'Azerbaïdjan étaient les hôtes de ce 8^e **«Focus Europe de l'Est»**. Les participants ont examiné les problèmes soulevés par le processus de transition et les défis qui leur sont associés pour l'aide suisse.

Impressum

Éditeurs

Direction du développement et de la coopération (DDC),
Département fédéral des affaires étrangères (DFAE),
3003 Berne, Tél.: 031 322 44 12, Fax: 031 324 13 48
Internet: www.ddc.admin.ch, E-mail: info@deza.admin.ch

Secrétariat d'État à l'économie (seco),
Département fédéral de l'économie (DFE),
3003 Berne, Tél.: 031 322 56 56, Fax: 031 322 56 00
Internet: www.seco-cooperation.ch,
E-mail: info@seco-cooperation.ch

Rédaction/coordination: Catherine Vuffray, DDC

Textes: Jane-Lise Schneeberger, Pont-la-Ville

Statistiques: Christiane Sollberger, DDC

Catherine Graf Lutz, DDC

Graphiste: etter grafik+co, Zurich

Photos: Keystone: pages 4 à 11, 1^{ère} page de couverture; E. Banteli/DDC: 1^{ère} et 4^e pages de couverture; DDC, seco: page 3

Le rapport annuel est disponible en français, allemand, italien et anglais. D'autres exemplaires peuvent être commandés à info@deza.admin.ch ou au tél. 031 322 44 12

ISBN 3-03798-055-9
6.04 9000 116 492

